



ARFPPMA PACA



12/03/2018

Rapport d'activités 2017

ARFPPMA PACA

RAPPORT D'ACTIVITES 2017

SOMMAIRE

EDITO	2
MISSIONS ET GOUVERNANCE	3
Les missions de l'ARFPPMA PACA	3
Sa gouvernance.....	4
LA PECHE EN REGION PACA EN 2017, INDICATEURS CLES	6
LES GRANDES DATES DE L'ANNEE	9
LES PARTENAIRES DE L'ARFPPMA PACA	10
REPRESENTATION ET ACTIONS DE L'ARFPPMA PACA EN 2017	13
Coordination et animation de la convention-cadre de partenariat avec la Région PACA	13
Animation technique du réseau des structures associatives du loisir pêche en PACA	14
Mise en place d'une stratégie régionale de communication.....	21
Administration de l'ARFPPMA PACA.....	23



C'est une autre année politique mouvementée qui vient de s'achever en région Sud Provence Alpes Côte d'Azur puisqu'en Mai Renaud MUSELIER a succédé à Christian ESTROSI à la Présidence du Conseil Régional.

Toutefois, force est de constater que nos missions sont totalement en phase avec les priorités régionales, en particulier en ce qui concerne la biodiversité aquatique, le respect de notre environnement et l'adaptation au changement climatique. En témoigne le Plan Climat dont Renaud MUSELIER a fait une des priorités majeures de la Région vis-à-vis des accords sur le climat de Paris et qui met en exergue le partenariat fort qui existe entre la Région et les Fédérations de Pêche. Ce dernier s'appuie sur 100 initiatives réparties autour de 5 axes dont l'axe 4 qui insiste sur un patrimoine naturel préservé, qui compte plusieurs actions dans le domaine de la préservation de la biodiversité et pour lequel la Région compte sur nous. Qui plus est, il a été adopté avec un engagement politique clair puisque 20% du budget d'intervention de la Région (soit près de 400 Millions d'euros) lui sont dédiés pour l'année 2018 et qu'il est prévu de passer à 30% du budget d'ici la fin du mandat.

Nous nous satisfaisons également de la poursuite de l'engagement actif de la Région dans les politiques de l'eau de manière générale. En effet, en Juillet, une nouvelle stratégie régionale a été renouvelée autour de 5 axes dont la promotion d'une gestion équilibrée de l'eau et des milieux aquatiques et l'accompagnement de l'adaptation de la ressource face au changement climatique. Ainsi, la Région apporte son soutien à la gestion intégrée des milieux aquatiques, à la biodiversité aquatique mais également à la prévention des inondations et à la gestion durable et économe de la ressource en eau. En déclinaison de cette stratégie, les cadres d'intervention de la Région ont évolué en faveur de la gestion intégrée des milieux aquatiques et des zones humides et en faveur d'une gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau. Le but étant de pouvoir mieux accompagner les acteurs publics et privés qui concourent à la protection de la biodiversité aquatique (ce qui est clairement notre cas), à la valorisation des milieux aquatiques mais aussi à la réduction des risques (inondations, sécheresse, changement climatique etc.).

Ainsi, la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur a fait une demande officielle auprès du Ministère pour exercer la mission d'animation et de concertation dans le domaine de la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques tel que le permet l'article 12 de la Loi NOTRe. C'est en effet une véritable opportunité pour la Région pour pérenniser voire développer son action dans ce domaine en s'appuyant sur la démarche du SOURCE, sur la Charte Régionale de l'Eau (dont nous sommes signataires) et en confortant l'AGORA (dont nous sommes également membres) dont les travaux ont effectivement repris depuis l'année dernière (contributions des commissions thématiques à l'élaboration du SRADDET, d'une CTEC Biodiversité et du Xième programme de l'Agence de l'Eau RMC ; motion de soutien au financement des Agences de l'Eau votée à l'unanimité en Comité Plénier etc.).

Si la Région a récemment obtenu le feu vert du gouvernement et que la signature du décret est imminente, les récentes évolutions juridiques de la compétence GEMAPI (possibilité pour les Régions de rester un des acteurs de la GEMAPI) l'ont amenée à candidater aussi sur ce point auprès du gouvernement.

Gageons donc que tout ceci soit de bon augure pour le renouvellement de la convention cadre liant nos structures (6 FDAAPPMA et 1 Association Migrateur) à la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

Le Président de l'ARFPPMA PACA

Luc ROSSI



MISSIONS ET GOUVERNANCE

Les missions de l'ARFPPMA PACA

L'Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (ARFPPMA) PACA est l'institution de représentation de la pêche de loisir en eau douce et de la protection des milieux aquatiques de la région PACA. Elle a pour but de concilier le développement d'un loisir pêche en eau douce durable en Provence Alpes Côte d'Azur avec la préservation de nos magnifiques milieux aquatiques régionaux.

Pour cela, elle est amenée toute l'année à :

- Porter la voix des pêcheurs de PACA et faire remonter les problématiques rencontrées localement, notamment dans diverses instances régionales de gouvernance (AGORA, Commission Territoriale de Bassin et Commission Géographique Littoral PACA Durance, Comité Plénier Durance, COPIL Natura 2000 Durance etc.) ;
- Suivre la convention cadre liant l'ensemble des structures associatives du loisir pêche en eau douce de notre territoire à la Région PACA ;
- Développer les partenariats techniques et financiers ;
- Animer un réseau régional au sein de nos structures (salariés, bénévoles et élus des SAAPL) ;
- Elaborer une stratégie régionale de communication permettant, entre autres, le développement du tourisme pêche en PACA.



1. FORUM DE PROSPECTIVE DU SRADET

Sa gouvernance

L'ARFPPMA PACA est composée de membres de droit (6 FDAAPPMA de PACA) et de membres associés (FDAAPPMA de Corse et de Réunion, Association MRM).

Sa gouvernance est assurée par un Conseil d'Administration constitué de 2 représentants par FDAAPPMA adhérente, membre de droit uniquement, dont le président et un membre de son conseil d'administration. Il est ainsi composé de 12 membres et son Bureau de 4 membres.

Le Bureau

- **Président : Luc ROSSI** (FDAAPPMA 13)
- **Vice-Président : Bernard FANTI** (FDAAPPMA 05)
- **Trésorier : Louis FONTICELLI** (FDAAPPMA 83)
- **Secrétaire : Victor BASTUCK** (FDAAPPMA 06)



2. LES MEMBRES DU BUREAU

Le Conseil d'Administration

- Claude ROUSTAN (FDAAPPMA 04)
- Christian CALVIGNAC (FDAAPPMA 04)
- Eric BELLON (FDAAPPMA 05)
- Jean-Luc CERUTTI (FDAAPPMA 06)
- Jean-Louis BERIDON (FDAAPPMA 13)
- Patrick BASSAND (FDAAPPMA 83)
- Michel MARIN (FDAAPPMA 84)
- Gérard SERVAN (FDAAPPMA 84)

Les Assemblées Générales (ordinaires comme extraordinaires) sont composées des délégués des structures adhérentes, membres de droit comme associés.

Chaque FDAAPPMA membre de droit est représentée par 3 délégués : les deux administrateurs au Conseil d'Administration de l'ARFPPMA PACA complétés d'un délégué désigné par les présidents des fédérations adhérentes.

Les FDAAPPMA de Corse et de la Réunion, en tant que membres associés, sont chacune représentées, à titre consultatif, par leur président ainsi que par une autre personne qui aura été désignée par ce dernier.

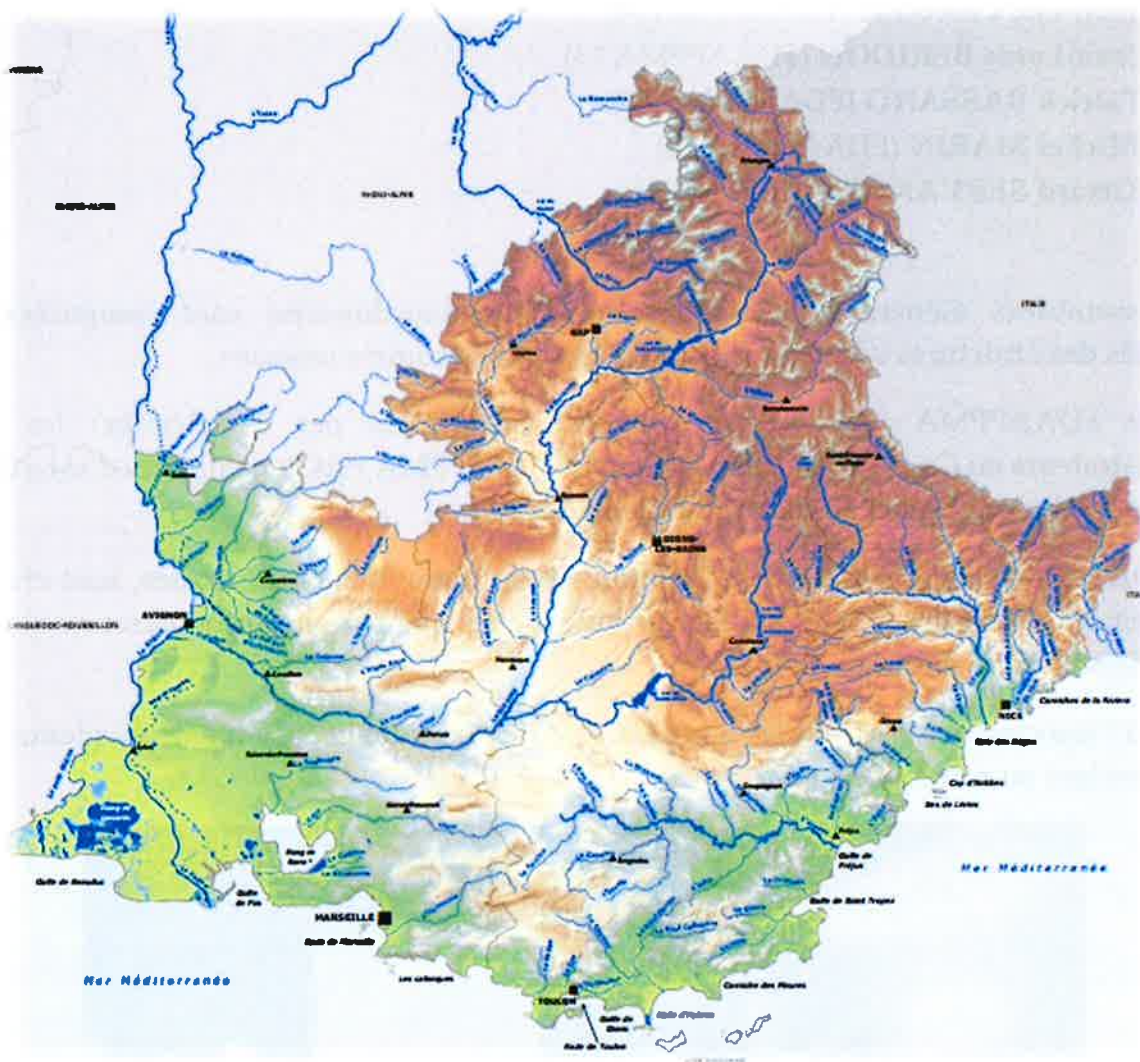
Quant à l'association MRM, elle est représentée, à titre consultatif également, uniquement par son président ou son représentant.



3. ASSEMBLEE GENERALE DU 29 AVRIL 2017

Les Assemblées Générales Extraordinaires ont pour seules compétences la révision des statuts ou la dissolution de l'ARFPPMA PACA.

LA PECHE EN REGION PACA EN 2017, INDICATEURS CLES



4. CARTOGRAPHIE DES COURS D'EAU ET MILIEUX AQUATIQUES EN PACA

Côté milieux :


- € **9 394 km** de cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole ;
- € **4 742 km** de cours d'eau de 2nde catégorie piscicole ;
- € **15 000 ha** de lacs, plans d'eau et étangs ;
- € **Une centaine** de lacs d'altitude ;
- € **53 espèces** de poissons.

Côté économie :

 **67 990** Pêcheurs ;

 **17 781** Jeunes de moins de 18 ans ;

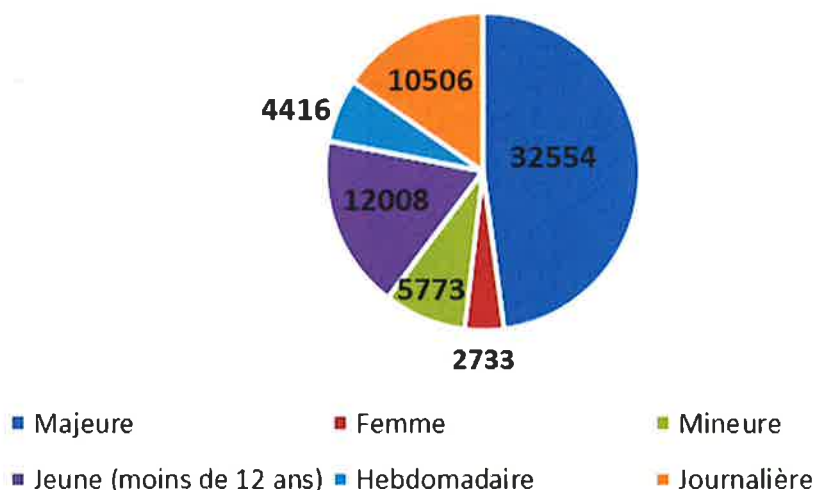
 **2 733** Femmes ;

 **Plus de 46** Millions d'euros générés (calculé à partir d'un coût moyen de dépense annuel par pêcheur de 681 €, hors achat de la carte de pêche, d'après les données du Bureau d'étude sous commande FNPF 2011) ;

 **30** Hébergements qualifiés pêche ;

 **2** Parcours pêche **Famille** labellisés FNPF

Effectifs pêcheurs 2017 par type de produits
CPMA




Côté social :

 **132** Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique ;

 **6** Fédérations Départementales d'Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique ;

 **1** Association Migrateurs Rhône Méditerranée ;

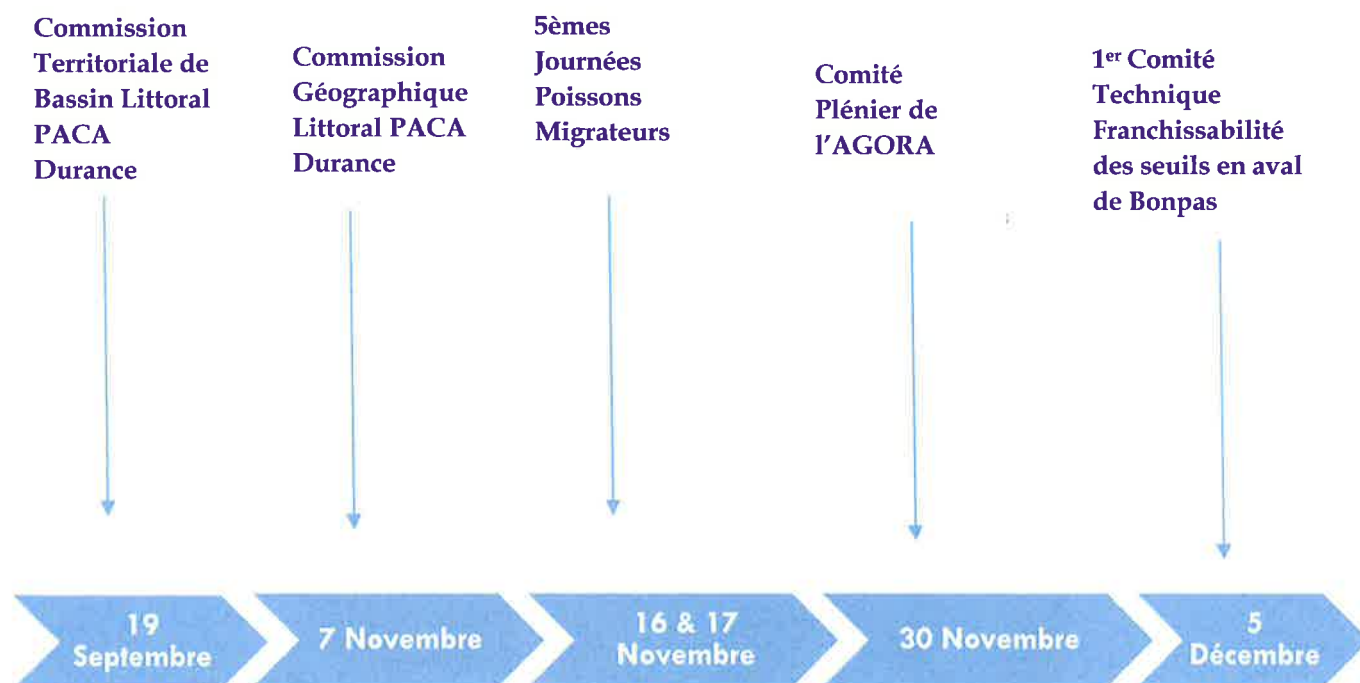
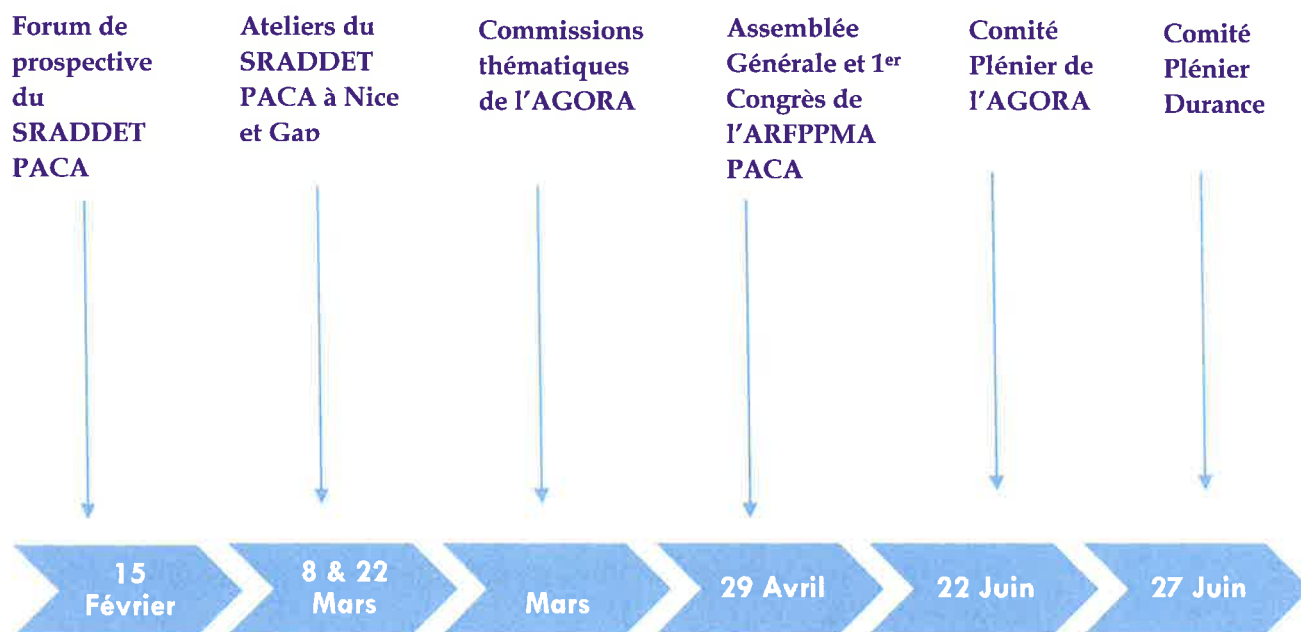
 **Plus de 50** salariés ;

 **Plus de 1 600** bénévoles dont **171** Gardes Pêche Particuliers.



5. ELUS, BENEVOLES ET SALARIES DE LA FDAAPPMA DES HAUTES ALPES POUR LE PASSAGE DU TOUR DE FRANCE AU COL D'IZOARD

LES GRANDES DATES DE L'ANNEE



LES PARTENAIRES DE L'ARFPPMA PACA



La Région PACA

Depuis plus de 10 ans, l'ARFPPMA PACA a initié un partenariat ambitieux et réussi pour la préservation des milieux aquatiques avec la Région PACA.

Une convention cadre, qui ne lie pas seulement notre association à la Région PACA mais également l'ensemble des Fédérations Départementales de la région ainsi que l'Association MRM, a permis l'attribution de près de 4,5 millions d'euros d'aide ayant permis la réalisation de 268 projets de restauration et préservation des milieux aquatiques en région PACA.

Une dizaine de postes techniques ont également été financés par la Région PACA.

Quant à nos SAAPL, elles se sont engagées dans la politique de gestion de l'eau et des milieux aquatiques de la Région PACA, notamment en signant la Charte Régionale de l'Eau, mais également en étant membre de droit de l'AGORA (Assemblée pour une Gouvernance Opérationnelle de la Ressource en eau et des Aquifères) et en participant à l'élaboration des grands schémas régionaux (SRADDET etc.).



6. ELABORATION DU SRADDET



EDF

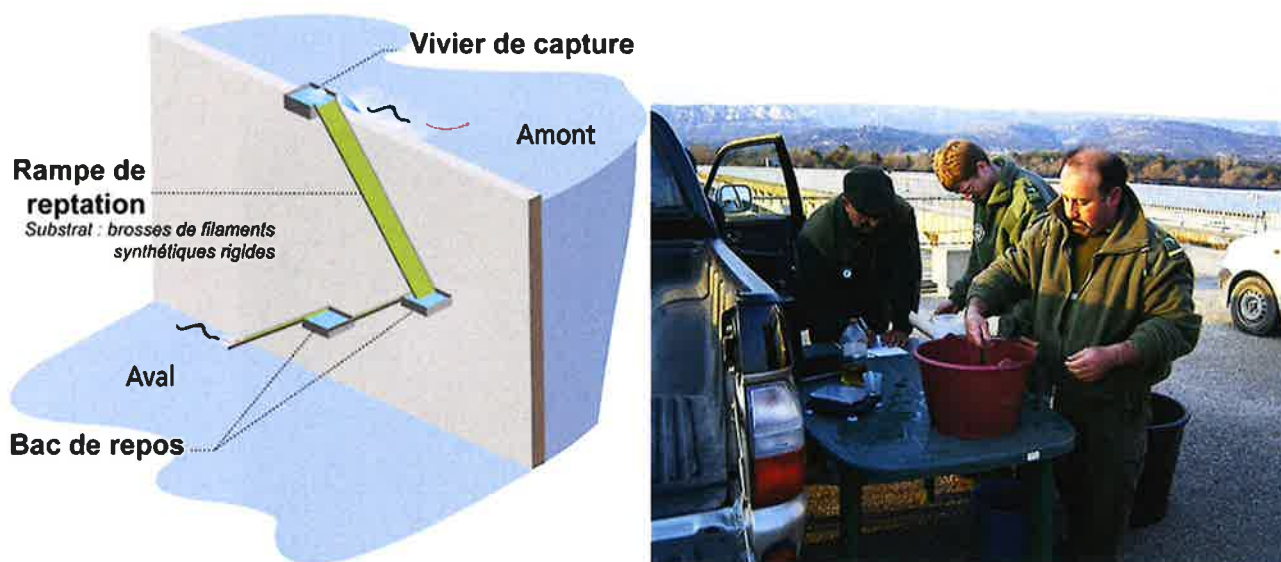
Depuis près de 15 ans, l'ARFPPMA PACA a initié un partenariat avec EDF pour la mise en place et le suivi d'une passe-piège à Anguilles sur le barrage hydroélectrique de Mallemort.

Une convention quadripartite assure les conditions du suivi technique (comptages, remises en amont du barrage des Anguilles et entretien de la passe-piège) réalisé par la Fédération de Vaucluse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, avec le soutien de la Fédération des Bouches-du-Rhône pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Une expertise scientifique est également assurée par l'Association MRM.

Ainsi, 9 500 euros ont été alloués pour le suivi de cette passe en 2017.

Réalisé au sein d'une Zone d'Action Prioritaire (ZAP) pour l'amélioration de la circulation des Anguilles à la montaison et la dévalaison (Plan national Anguilles et Plan de Gestion des Poissons Migrateurs 2016-2021), ce suivi permet l'acquisition d'indicateurs de populations ainsi que l'amélioration des connaissances écobologiques de cette espèce.



7. RAMPE A ANGUILLES ET SUIVI BIOMETRIQUE AU BARRAGE DE MALLEMORT



L'Agence de l'Eau RMC

Fruit d'une longue concertation avec l'Union des Fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique du Bassin Rhône Méditerranée Corse (UFBRMC) et les services de l'Agence de l'Eau RMC (siège à Lyon et Délégation de Marseille & Corse), ce nouveau partenariat a ainsi pu voir le jour en 2017, avec l'obtention pour la 1^{ère} fois pour l'ARFPPMA PACA, d'une aide annuelle de l'Agence de l'Eau RMC à hauteur de 5 220 euros pour la réalisation des actions suivantes :

- élaboration d'outils de gestion et de planification (accompagnement des FDPPMA de PACA & Corse dans la révision de leur PDPG et état des lieux d'avancement de ces révisions ; participation à l'élaboration du SRADDET ; participation au Comité Plénier de l'AGORA ainsi qu'à ses Commissions thématiques ; participation aux Commissions Territoriale de Bassin et Géographique Littoral PACA Durance dont Luc ROSSI assure la Vice-Présidence ; participation à un groupe de travail sur les milieux aquatiques pour l'élaboration d'une CTEC Biodiversité) ;
- connaissance et suivi des milieux aquatiques notamment au travers du suivi annuel de la passe piège à Anguilles du barrage de Mallemort, en Durance, ou encore via la préparation d'une journée technique sur la gestion quantitative de la ressource en eau en période de sécheresse à l'échelle régionale.



8. COMMISSION GEOGRAPHIQUE LITTORAL PACA DURANCE

REPRESENTATION ET ACTIONS DE L'ARFPPMA PACA EN 2017

Coordination et animation de la convention-cadre de partenariat avec la Région PACA

Cette action a consisté en :

- Des réunions techniques avec le (la) référent(e) du Service Eau et Milieux Aquatiques de la Région PACA en charge des dossiers des structures associatives du loisir pêche en PACA (2 réunions se sont tenues les 12 Avril et 05 Octobre respectivement avec Robert GENTILI puis Marlise TOURNOUX) ;
- Le suivi des dossiers de demande de subvention 2017, des soldes 2015-2016 ainsi que des projets de demande de subvention pour 2018 des FDPPMA de PACA ainsi que de l'Association MRM ;
- L'organisation du comité de gestion annuel en présence de Mr. VITEL, qui a été décalé sur l'année 2018 (16 Février 2018 dans les locaux de la Fédération départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique des Bouches-du-Rhône).

Cette action a ainsi mobilisé 9,5 jours de travail, soit 10,5 jours de moins que ce qui était prévu au programme prévisionnel. Ceci s'explique notamment par le retard pris sur l'organisation du Comité de Gestion Pêche en fin d'année, dans l'attente d'une nomination officielle du Cabinet du Président d'un élu régional. Ainsi, le Comité de Gestion Pêche 2017 a eu lieu le 16 Février 2018 au siège de l'ARFPPMA PACA et de la FDAAPPMA des Bouches-du-Rhône, à Gardanne et le temps de préparation a donc essentiellement été imputé sur l'année 2018 et non 2017 comme prévu initialement.

Animation technique du réseau des structures associatives du loisir pêche en PACA

Cette action a consisté en :

- Une veille technique et juridique par la presse, la diffusion des veilles réalisées par la FNPF, la réception de Newsletters (veille eau, Newsletter de l'OREMA, Newsletter du RRGMA, Newsletter de l'ORB), les réseaux sociaux, internet (actu Environnement) etc. La diffusion de cette veille a été faite par mailing ainsi que par le biais de la page Facebook de l'ARFPPMA PACA, dans l'attente de pouvoir le faire via le futur site internet ;
- L'accompagnement des FDAAPPMA des régions PACA et Corse dans la mise à jour de leur PDPG et le suivi de l'état d'avancement de ces révisions pour les partenaires techniques et financiers.

Seules les FDAAPPMA de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône ont manifesté leur besoin d'accompagnement sur la révision de leur PDPG en 2017. Ainsi, l'ARFPPMA PACA a participé aux 1ers COPILS de ces deux FDAAPPMA sur ce sujet. Ils avaient pour but, sur chacun de ces deux territoires, de faire connaître les contextes piscicoles définis et de discuter de la méthodologie employée comme des périmètres et de l'intérêt de ces différents contextes. L'Agence de l'Eau RM&C, mais également la Région PACA, l'Union des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du bassin Rhône Méditerranée Corse, les Syndicats de rivière et les Conseils Départementaux faisaient partie des acteurs associés à ces COPILS.

L'ARFPPMA PACA s'est toutefois attachée à suivre l'état d'avancement de la révision de ces PDPG dans les autres FDAAPPMA de PACA et de Corse.

Ainsi, la FDAAPPMA des Alpes de Haute Provence, qui a initialisé ce travail de mise à jour dès 2011 et a souhaité avancer sur cette révision bassin versant par bassin versant, a pratiquement terminé puisqu'il ne lui reste plus que le bassin versant de la Bléone à réviser. Il leur reste également un travail d'assemblage et de mise en cohérence à l'échelle départementale à réaliser. Ce travail, qui aurait dû être fait en 2016/2017, devrait être terminé pour 2018 car la FDAAPPMA a pris du retard compte-tenu des problèmes rencontrés suite aux épisodes de sécheresse 2016/2017 sur le département. L'ARFPPMA PACA a demandé à être intégrée aux COPILS qui pourront être réalisés en 2018 ou tout au moins à être tenue informée de la finalisation de la révision de ce document.

La FDAAPPMA des Hautes Alpes aurait dû initier la révision de son PDPG en 2017 mais là encore du retard a été pris et ce travail sera réalisé par David DOUCENDE, Chargé de mission, principalement entre 2018 et 2019. En effet, en 2017, les données existantes ont été reprises et une réflexion a été menée sur le plan méthodologique, notamment en comparant ce qui avait été fait par d'autres FDAAPPMA (Gard, Drôme,

Alpes-Maritimes). 18 mois ont été prévus pour sa réactualisation. Sa finalisation est ainsi souhaitée pour 2019. Il devrait y avoir des COPILS mais la FDAAPPMA des Hautes Alpes ne sait pas encore si elle en fera de manière systématique par étape (définition des contextes piscicoles/diagnostic/préconisations actions) en conviant l'ensemble des acteurs de la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques concernés ou si elle procèdera à des COPILS « opportunistes » par bassin versant au gré de la présence potentielle des acteurs concernés. Dans tous les cas, l'ARFPPMA PACA a demandé à être associée à la révision de ce document.

La FDAAPPMA des Alpes Maritimes est en train de finaliser la révision de son PDPG. 2 COPILS restreints ont été organisés pour suivre et valider cette révision. L'ARFPPMA PACA n'a pas été associée à cette révision. Elle a cependant demandé à recevoir un document dès que ce dernier serait disponible.

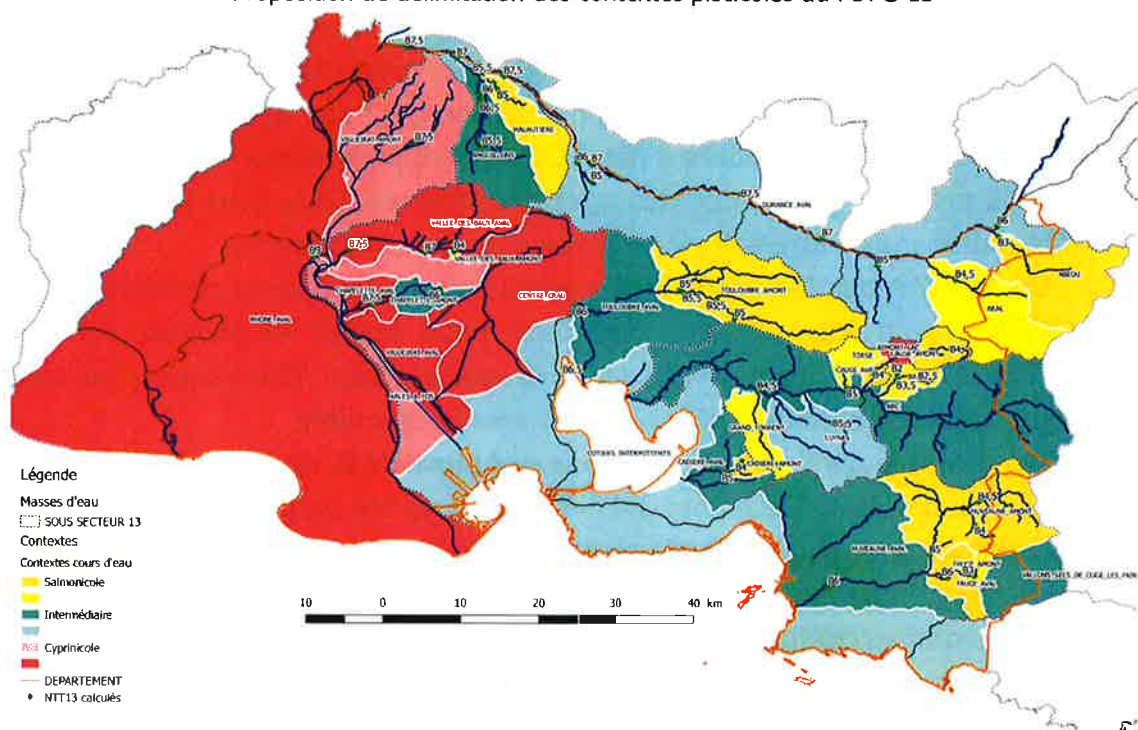
La FDAAPPMA des Bouches-du-Rhône a commencé la révision de son PDPG. Un 1^{er} COPIL a eu lieu le 21 Décembre 2017 et avait pour but de proposer une méthodologie de travail ainsi que des délimitations et une définition des contextes piscicoles du département. Suite à cette réunion, des contextes salmonicoles devraient être reclassés en intermédiaires compte-tenu de l'absence de populations de truites, à condition que le diagnostic mette bien en évidence que son absence est due à l'hydrologie du cours d'eau (cours d'eau méditerranéen aux assecs récurrents) et non à des pressions anthropiques. Certains syndicats mixtes de rivière ont également demandé à revoir la délimitation de certains des contextes présentés.

Quelques plans d'eau du département seront intégrés au PDPG, comme évoqué et souhaité par la nouvelle trame nationale. En revanche, tout ne sera peut-être pas traité en 2018 sur cette thématique. Une stagiaire viendra en appui au chargé de mission de la FDAAPPMA des Bouches-du-Rhône pour réaliser cette révision de PDPG, pour une durée de 6 mois.

Il est prévu de réaliser le diagnostic piscicole sur les différents contextes définis en concertation lors de ce 1^{er} COPIL entre Février et Juin 2018. Ainsi, un deuxième COPIL a d'ores et déjà été programmé pour le 19 Juin 2018 afin de présenter aux différents membres les résultats obtenus par ce diagnostic et voire de commencer à travailler ensemble sur des actions à mettre en place contexte par contexte.

Enfin, au niveau du rendu et de la communication/vulgarisation de cet outil, la FDAAPPMA des Bouches-du-Rhône étudie la possibilité de se doter d'un outil informatique innovant : une application smartphone qui permettrait de retrouver l'intégralité des données du PDPG sur chaque bassin versant.

Copil n°1
Proposition de délimitation des contextes piscicoles du PDPG 13



9. PROPOSITION CONTEXTES PISCICOLES 1ER COFIL PDPG 13

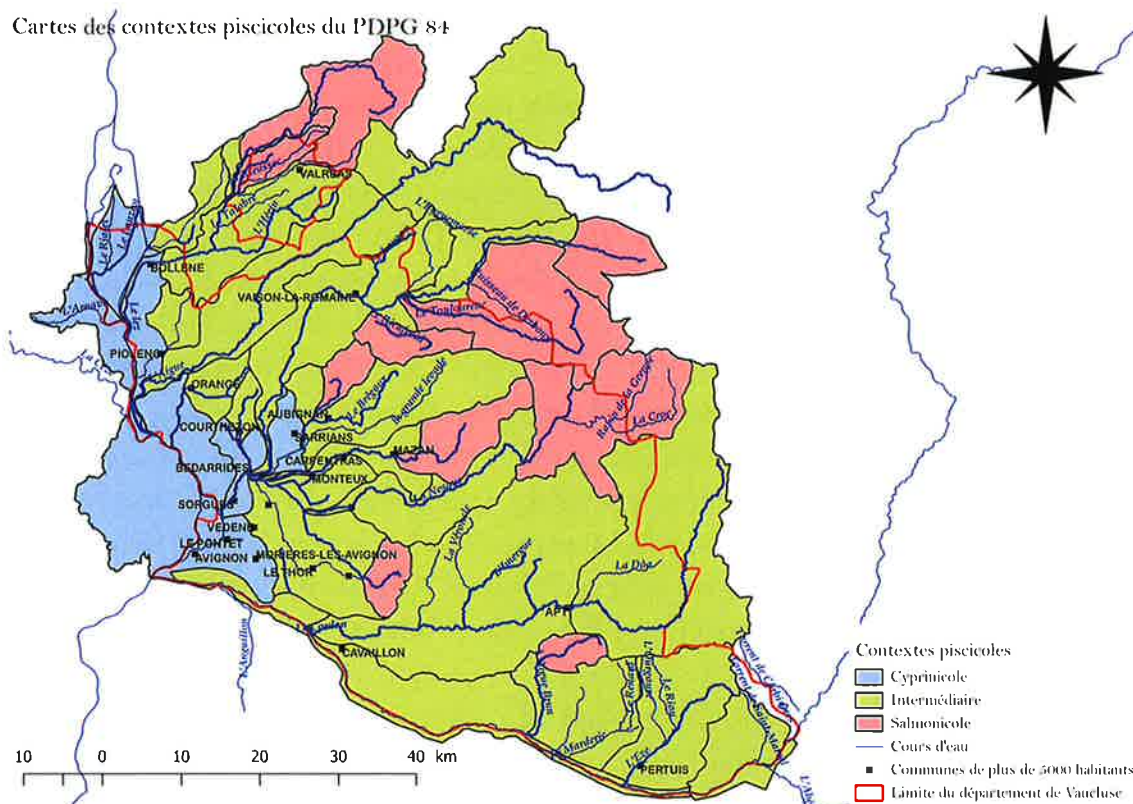
La FDAAPPMA du Var a commencé la révision de son PDPG en 2017, après avoir embauché une personne en CDD pour réaliser ce travail. L'ARFPPMA PACA n'a pas été associée en premier lieu à ce travail mais a demandé à l'être pour la suite. Ainsi un dernier COFIL aura lieu en Mars 2018 et l'ARFPPMA PACA y participera.

La FDAAPPMA de Vaucluse a également commencé la révision de son PDPG, après avoir également embauché une personne en CDD pour réaliser ce travail. Un 1^{er} COFIL a eu lieu le 20 Octobre 2017 et avait pour but, comme pour la FDAAPPMA des Bouches-du-Rhône, de réfléchir ensemble sur la méthodologie à mettre en place pour le diagnostic et la délimitation des contextes piscicoles.

Ainsi, l'élaboration du diagnostic est prévue entre Décembre 2017 et Mars 2018. Un 2^{ème} COFIL devrait donc être programmé courant Mars 2018 afin de présenter ces éléments. La phase de préconisation et de hiérarchisation des actions à mettre en place devrait avoir lieu entre Avril et Août 2018.

Un 3^{ème} COFIL devrait donc être programmé début Septembre 2018 pour faire le point sur cette dernière étape avant la rédaction du rapport en lui-même. En termes de valorisation/vulgarisation de l'outil, la FDAAPPMA de Vaucluse étudie également la possibilité de se doter de l'application smartphone présentée ci-dessus.

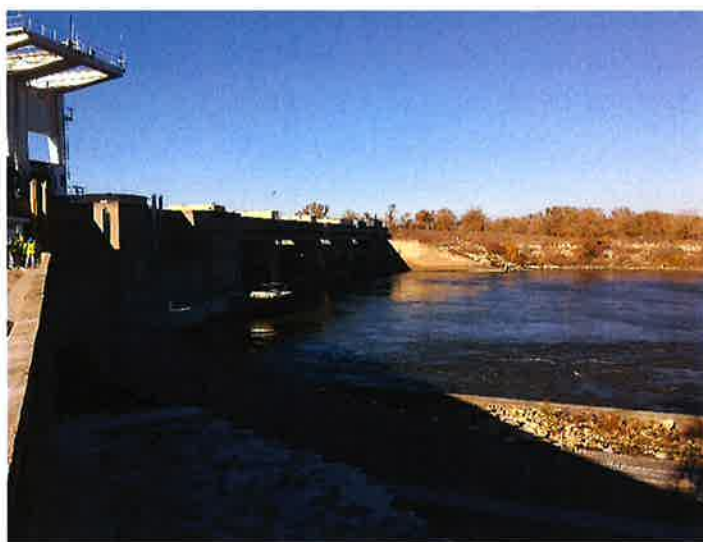
Cartes des contextes piscicoles du PDPG 84



10. PROPOSITION CONTEXTES PISCICOLES 1ER COPIL PDPG 84

Enfin, à ce jour, aucune information n'a pu être recueillie en ce qui concerne la FDAAPPMA de Corse.

- Un accompagnement technique et politique des actions engagées par l'association MRM : participation à leur Assemblée Générale, organisation d'actions conjointes en Durance notamment autour du suivi de la passe-piège à Anguilles de Mallemort, participation aux 5èmes Journées Poissons Migrateurs etc. ;



11. VISITE DE LA PASSE A POISSON ET DE LA STATION DE VIDEO COMPTAGE DU BARRAGE DE SAUVETERRE DE LA CNR

- Une coordination et une réalisation de formations adressées aux salariés, bénévoles et élus des FDAAPPMA de PACA. Une 1^{ère} session de formation module I Garderie, à destination des salariés et des bénévoles a ainsi eu lieu le 23 Juin 2017 au siège de la FDAAPPMA de Vaucluse et a réuni 21 participants. Elle a permis la formation de 7 personnes en FDAAPPMA des Hautes Alpes, 7 personnes en FDAAPPMA des Bouches-du-Rhône, 5 personnes en FDAAPPMA du Var et 2 personnes en FDAAPPMA de Vaucluse. L'ARFPPMA PACA a également travaillé à la coordination de plusieurs sessions de formation Pêches et Risques électriques. Ainsi, une session de formation Pêches et risques électriques avec BE Manœuvre est ainsi programmée pour Mai 2018, pour 12 participants (salariés et bénévoles). De plus, 2 sessions de Recyclage de l'habilitation électrique sont également prévues pour Juin 2018, pour une vingtaine de participants (salariés et bénévoles). Enfin, une journée d'informations et d'échanges sur le rôle des FDAAPPMA de PACA auprès des instances de gouvernance régionale est en cours de préparation avec le Service Eau et Risques Naturels de la Région PACA et sera proposée aux élus des FDAAPPMA de PACA en 2018 ;
- Une structuration et une animation du réseau des FDAAPPMA de PACA. L'ARFPPMA PACA est venue en appui technique aux FDAAPPMA sur divers sujets (continuité écologique, consultation PAC, impacts des modifications juridiques des dernières Lois Biodiversité, Montagne, Transition énergétique etc.). Elle a, par ailleurs, travaillé sur le programme d'une journée technique sur la gestion quantitative de la ressource en eau en période de sécheresse en PACA qui aura lieu en 2018 en partenariat avec l'Agence de l'Eau RMC, la Région PACA, la DREAL PACA, les DDT(M), l'AFB et l'UFB RMC. Enfin, elle a coordonné à l'échelle régionale la participation des FDAAPPMA de PACA au Tour de France 2017 en tant que partenaires institutionnels. Effectivement, 4 étapes du Tour passaient par la région PACA (La Mûre - Serre-Chevalier, Briançon - Col d'Izoard, Embrun - Salon-de-Provence et Marseille). Ainsi, ce ne sont pas moins d'une cinquantaine de bénévoles qui se sont mobilisés autour de l'animation de 5 stands Génération Pêche promouvant la pêche mais également la protection des milieux aquatiques (Saint-Paul-sur-Ubaye, La Chalpe/ Arvieux, Embrun, Mallemort, Marseille), de la réalisation de 2 œuvres land art (Brochet géant posé sur le lac de Serre-Ponçon et Truite géante en bord de Durance), d'une animation pêche et de la distribution de plusieurs centaines de goodies, pour cet évènement ;
- Une représentation de nos pêcheurs régionaux dans des Groupes de Travail ou réunions techniques : GT Biodiversité aquatique dans le cadre de l'élaboration d'une CTEC Biodiversité, commissions thématiques de l'AGORA, commissions thématiques du futur SAGE Durance, forum de prospective et ateliers territoriaux pour l'élaboration du SRADDET, ateliers pour l'élaboration du Schéma Régional de Développement Economique et Touristique du Sport en PACA, COTECH franchissabilité des seuils en aval de Bonpas en Durance, mobilisation au sein du

RRGMA pour l'écriture d'un argumentaire en faveur d'une gestion intégrée par bassin versant etc. ;



12. MOBILISATION DES ELUS POUR UNE GESTION INTEGREE DE L'EAU PAR BASSIN VERSANT EN PACA

- Une représentation de nos pêcheurs régionaux dans les instances de gouvernance et les réunions plus institutionnelles : Comité Plénier de l'AGORA, Vice-Présidence des Commissions Territoriale de Bassin & Géographique Littoral PACA Durance, Comité Plénier Durance, Commission consultative d'élaboration et de suivi du Plan Régional de prévention et de gestion des déchets de la région PACA etc. ;



13. COMMISSION CONSULTATIVE DE SUIVI DU PLAN REGIONAL DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS EN PACA

- Une représentation de nos pêcheurs régionaux auprès de la FNPF, que ce soit dans la coordination d'actions entre FNPF et AR (cas du Tour de France 2017), comme dans la réalisation d'avis régionaux pour répondre à des consultations publiques ou pour informer la FNPF de problématiques rencontrées localement.

Cette action a ainsi mobilisé 72 jours de travail, soit 14 jours de moins que ce qui était prévu au programme prévisionnel. Ceci s'explique notamment par l'absence de remplacement pendant le congé maternité de la chargée de mission entre Mai et Septembre. En effet, sans personnel dédié, la coordination des sessions de formations à destination des salariés et des bénévoles, initialement prévue pour 2017, a dû être décalée à 2018. D'autre part, du retard a été pris avec les partenaires techniques et financiers également concernant la réalisation d'une journée d'informations et d'échanges à destination des élus avec la Région PACA, et d'une journée technique sur la gestion quantitative de la ressource en eau en période de sécheresse avec l'Agence de l'Eau RMC, la Région PACA et les différents services de l'Etat concernés.

Mise en place d'une stratégie régionale de communication

Cette action a consisté en :

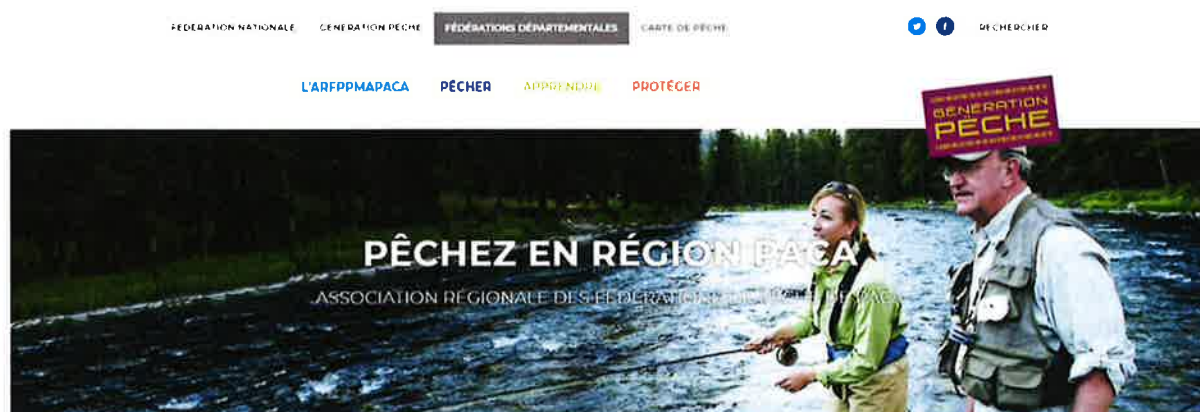
- Une identification visuelle de l'ARFPPMA PACA qui est notamment passée par la modification de son logo et sa prise en compte dans les différents outils de communication ;
- Une page Facebook (<https://www.facebook.com/arfppmapaca/>) dédiée et alimentée depuis Mai 2016 qui regroupe plus de 450 articles sur l'année 2017 et a mobilisé près de 200 abonnés ;

The screenshot shows the Facebook page for the Association Régionale des Fédérations de Pêche PACA. The page header includes the search bar and navigation icons. The main content area features a post from February 13, 2017, titled "Le Président de l'ARFPPMA PACA, Luc ROSSI, était présent à la Conférence des Elus organisée par le Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques (RRGMA) de l'ARPE PACA le 1er Février dernier, à Aix-la-Durance, afin de signer une déclaration commune visant à promouvoir une gestion intégrée des milieux aquatiques par bassin versant aux plus hauts niveaux de l'Etat. Il y a ainsi déclaré, au nom de tous les pêcheurs de la région PACA et bénévoles qui oeuvrent au quoti... Afficher la suite". Below the text is a photo collage of the conference. The page also displays the organization's profile information, including its name, address, and contact details. A sidebar on the left contains navigation links like "Accueil", "À propos", and "Événements". The right sidebar shows "Pages aimées par cette Page" with logos for ARPE PACA, Fédération de Pêche Var, and Fédération départementale de pêche.

14. PAGE FACEBOOK DE L'ARFPPMA PACA

- Une présentation de l'ARFPPMA PACA et de ses missions à travers la participation à divers réseaux (Assemblée Générale du RRGMA) et événements (Tour de France, Congrès de l'ARFPPMA PACA) ;

- Une rédaction de cahier des charges et une sélection de prestataire pour la réalisation d'un site internet qui sera mis en ligne en 2018.



15. SITE INTERNET DE L'ARFPPMA PACA EN COURS DE CONSTRUCTION

Cette action a ainsi mobilisé 12 jours de travail, soit 43 jours de moins que ce qui était prévu au programme prévisionnel. Ceci s'explique notamment par l'absence de remplacement pendant le congé maternité de la chargée de mission entre Mai et Septembre. En effet, sans personnel dédié, la mise en ligne du site internet, la sortie d'un guide sur la pêche et la protection des milieux aquatiques en PACA ou encore d'un kit d'économies d'eau à destination des pêcheurs de la région PACA ont pris du retard et ne pourront être finalisés qu'en 2018. D'autre part, l'Observatoire du patrimoine piscicole régional n'a pas pu voir le jour en 2017 par manque de collecte de données actualisées. Compte-tenu de la révision des PDPG dans chaque département de la région PACA, ce travail-là devrait pouvoir se faire en 2018 et permettre ainsi la synthétisation des informations et leur vulgarisation.

Administration de l'ARFPPMA PACA

Cette action a consisté en :

- Une gestion du secrétariat (appels téléphoniques, mailing, réception du courrier, préparation et envoi des courriers etc.), des renouvellements d'agrément à déposer auprès des administrations concernées (agrément au titre de la protection de l'environnement et de l'habilitation à intervenir dans les instances consultatives de gouvernance régionale), ainsi que de la trésorerie ;
- Une préparation, une organisation et un compte-rendu des différentes réunions statutaires (Bureau, Conseil d'Administration, Assemblée Générale et Congrès) ;
- Une rédaction du rapport d'activités de l'année n et une programmation des activités de l'année n+1 ;
- Une réalisation des demandes de subventions auprès de divers partenaires et un suivi de ces dernières ;
- Un bilan financier de l'année n et une prévision de budget pour l'année n+1.



16. 1ER CONGRES DE L'ARFPPMA PACA

Cette action a ainsi mobilisé 49.5 jours de travail, soit 12.5 jours de moins que ce qui était prévu au programme prévisionnel. Ceci s'explique notamment par l'absence de collaboration aux travaux menés par l'UFB RMC. Toutefois, il est à noter que l'organisation des réunions statutaires (Bureau, Conseil d'Administration, Assemblée Générale, Congrès) a mobilisé beaucoup plus de temps que ce qui était prévu initialement. Ceci est notamment dû à l'organisation du Congrès.

